

SUPPRESSIONS DE POSTES ET E3C :

Les effets mortifères de la réforme du lycée !

Audience et Rassemblement devant le Rectorat le 5 Février à 14h

La réforme du lycée engendre pour les collègues une série de dégradations spectaculaires dans leurs conditions de travail. Depuis le début de l'année, les nouveaux programmes, lourds et infaisables, plongent les élèves et les enseignants dans le stress et la perplexité. Le poids du contrôle continu instaure une pression permanente sur les évaluations et un bachotage qui ne sont pas favorables à l'acquisition progressive des savoirs.

En ce moment, les collègues subissent les conséquences de cette réforme à deux niveaux :

D'une part, les suppressions de postes annoncées par la **diminution drastique des dotations horaires** dans les établissements. Cela va au-delà des lycées, puisque les collèges et les écoles ne sont pas épargnés ; mais chacun voit que la réforme du lycée est un outil majeur pour supprimer des postes, avec le jeu sur les spécialités et l'abandon de l'une d'elles en terminale.

D'autre part, la mise en place des **E3C** suscite un rejet profond de l'ensemble des enseignants et plus généralement de tous les personnels. Cette mise en œuvre de cette première série des E3C se ferait par ailleurs dans des conditions chaotiques. Elle exigerait un alourdissement considérable du travail demandé localement aux personnels : choix des sujets, convocations, surveillance, correction « dématérialisée » ... **Les collègues n'acceptent pas la mise en place d'épreuves locales**, où d'un établissement à l'autre, les sujets, les dates des épreuves, les conditions de composition et d'organisation différeraient.

Ils réaffirment leur exigence que soit rétabli un véritable bac national, avec des épreuves nationales, terminales, ponctuelles, anonymes. Ils sont prêts à se battre, d'autant plus que les E3C se déroulent au moment où un puissant mouvement de grève s'enracine pour exiger le retrait du projet de réforme des retraites (visant à instaurer la « retraite par points »)

La colère et le rejet contre les suppressions de postes et les E3C sont immenses. Ils sont légitimes. Avec leurs syndicats nationaux, les organisations syndicales de Côte d'Or CGT Educ'action, FNEC-FO, SNES-FSU, SNALC et Sud Education estiment que ces collègues ont raison.

Les organisations syndicales académiques signataires ont demandé une **Audience intersyndicale et inter-établissements le mercredi 5 février 2020** et appellent tous les collègues des lycées à un **Rassemblement devant le Rectorat à 14h .**

Ni retraite par points, ni suppression de postes, ni E3C !

